

Zeitschrift: D'égal à égale!

Herausgeber: Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura

Band: 12 (2012)

Rubrik: [Le mot de la ministre] : éloge de la persévérence

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Eloge de la persévérence

Elisabeth Baume-Schneider

Ministre de la Formation, de la Culture et des Sports

Présidente du Gouvernement jurassien

Présidente de la Conférence intercantonale de l'instruction publique
de la Suisse romande et du Tessin



Proposer d'aborder concrètement les questions d'égalité dans le domaine de la formation est une démarche d'ouverture bienvenue. Désormais, chaque fille et chaque garçon disposent d'une vaste palette de choix. Tout ou presque semble possible. Toutefois, les filles et les garçons n'entrevoient ou n'envisagent souvent pas les «mêmes possibles» au long de leur cursus de formation. Promouvoir l'égalité dans le cadre de l'école ne signifie aucunement baliser des parcours scolaires codifiés, prévisibles, sans différenciation aucune. Il s'agit au contraire d'entrouvrir un maximum de portes, de donner confiance aux enfants, aux élèves, aux jeunes apprenti·e·s et étudiant·e·s, pour qu'ils et elles puissent se projeter avec envie et lucidité dans un projet de formation conjuguant au mieux leurs idéaux, leurs potentialités scolaires et les perspectives d'emploi. Il s'agit également d'associer les parents à ces choix afin que le projet soit compris et soutenu.

Les questions d'égalité nécessitent un dialogue constant; au sein du Département de la Formation, de la Culture et des Sports, ce dialogue est motivé et vivifié par une volonté des Services de proposer aux écoles différents projets favorisant l'égalité des chances et visant à améliorer les démarches encourageant l'égalité entre filles et garçons.

Depuis quelque temps, sur les plans fédéral et cantonal, la formation fait l'objet de nombreuses

interventions des milieux politiques ou de la société civile et on assiste à une polarisation idéologique opposant de manière réductrice et un brin caricaturale les adeptes d'une école fondée sur la compétition et la responsabilité individuelle aux partisan·e·s d'une école égalitaire, promotrice de justice sociale et d'égalité des chances. Il est nécessaire de construire un véritable consensus politique sur l'école publique. Dans le Jura, j'ai le sentiment que le débat est d'une manière générale ouvert et franc et vise à promouvoir une école de la réussite et de la différenciation. Les questions d'égalité sont rarement mentionnées alors que les enjeux sont pourtant d'importance à plus d'un titre.

Si la situation actuelle n'est pas encore idéale, il est utile d'esquisser quelques repères montrant les nettes améliorations acquises dans le domaine scolaire. On peut rappeler que, dès les années 60, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a ouvert le débat relatif aux enjeux de genre dans le système éducatif. Alors qu'actuellement les filles et les jeunes femmes sont présentes à tous les degrés de la formation, à l'époque, on observait leur nette sous-représentation dans la formation secondaire et tertiaire. A l'école obligatoire, elles suivaient des cours spécifiques de travaux manuels et d'économie domestique avec un horaire différent de celui des garçons.

En 1972, la CDIP émettait des principes relatifs à la formation des jeunes filles avec l'objectif d'instaurer l'égalité dans la formation des filles et des garçons à l'école obligatoire. Progressivement, les plans d'études sont adaptés avec une même grille horaire. Toutefois, on ne semblait guère se préoccuper de la perception différenciée des rôles sociaux et la politique éducative s'orientait sur le modèle qui prévalait dans la société quant à la conception de la vie familiale (père au travail et mère au foyer). Cette conception de la formation entra peu à peu en contradiction avec une évolution du rôle des femmes et des hommes dans la société ainsi qu'avec la demande croissante de main-d'œuvre qualifiée. Dès 1993, des recommandations ont fait suite aux principes et ont conduit à une vaste palette de mesures dont la mise en œuvre n'est toutefois de loin pas systématique dans les cantons. De plus, la responsabilité de traiter ce thème incombe souvent dans une large mesure au corps enseignant avec parfois un soutien de services spécifiques, les Bureaux de l'égalité, lorsqu'ils existent.

On a probablement longtemps cru que la mixité dans les classes et les mêmes grilles horaires suffiraient à réaliser l'égalité entre filles et garçons à l'école. Si le progrès est immense et appréciable, les études PISA nous rappellent que l'égalité n'est pas acquise dans le système éducatif.

En fait, l'égalité n'est pas seulement un objectif parmi d'autres, c'est avant tout un processus qui exige de la patience, de la coordination, de la persévérance, peut-être même de l'obstination de la part de tou·te·s les intervenant·e·s.

Dans ce contexte, il importe de privilégier une approche intégrée avec pour chaque projet, dès son lancement, une interrogation quant à la participation des femmes et des hommes et de veiller à déterminer les impacts du projet sur les deux sexes.

Parler d'égalité implique également de porter attention à des questions sensibles comme la composition du corps enseignant ou encore les moyens didactiques mis à disposition des écoles. L'école devrait être celle de la parité, soit d'une représentation pour le moins équitable des femmes et des hommes à tous les échelons de la formation, de l'école enfantine au degré tertiaire. On sait à quel point les enfants intègrent les modèles qu'ils et elles vivent. Les filles développeront plus d'affinités avec

les jeunes enfants, tandis que les garçons, même s'ils en ont envie, ne s'y lanceront pas, rebutés par l'image féminine de l'enseignement dans les degrés inférieurs et par le niveau des salaires.

Quant au matériel scolaire, il est important de proposer des modèles d'identification non stéréotypés, attrayants tant pour les filles que pour les garçons et il est opportun de mettre l'accent sur la nécessité de permettre aux enfants d'expérimenter des comportements variés et respectueux des différences et similitudes entre sexes.

En conclusion, j'observe que la situation n'est pas idéale, mais je suis confiante quant à notre capacité à l'améliorer. Je tiens à remercier sincèrement les personnes ayant contribué à la rédaction des textes de la présente revue, de même que Angela Fleury et les collaboratrices et collaborateurs du Bureau de l'égalité pour l'émulation apportée au sein du Département. Il est révolu le temps où on pouvait se contenter de « refiler le bébé » aux femmes engagées ! Une stratégie globale est indispensable et j'ai la chance de pouvoir compter sur des femmes et des hommes motivé·e·s, dans les services en charge de l'enseignement, de la formation et de l'orientation scolaire et professionnelle. Ma reconnaissance pour le travail accompli et pour la mise en œuvre des projets à venir va à chacune et chacun.